

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00427 Numéro SIREN : 909 775 603 Nom ou dénomination : MP Home

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2022 sous le numéro de dépôt 21590

MP HOME

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 3 place du Beau Verger

44120 VERTOU

909 775 603 RCS NANTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AD'HOC DESIGNÉ EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 228-39 DU CODE COMMERCE DANS LE CADRE D'UNE
EMISSION D'OBLIGATIONS**

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIÉS

SARL FERRE AUDIT ET CONSEILS: Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1 178 000 €

Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable – Inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables des
pays de la Loire et de la Compagnie des commissaires aux comptes Ouest Atlantique

Centre d'affaires Les Loges Saint-Sylvain d'Anjou – 49480 VERRIERES EN ANJOU

E-Mail : pascal.ferre@cabinet-ferre.com

RCS ANGERS N° 879 742 831

MP HOME
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 place du Beau Verger
44120 VERTOU
909 775 603 RCS NANTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AD'HOC DESIGNÉ EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 228-39 DU CODE COMMERCE DANS LE CADRE D'UNE
EMISSION D'OBLIGATIONS**

A l'Associée,

En exécution de la mission prévues par l'article L.228-39 du Code de commerce qui nous a été confiée à par l'associé unique, en date du 30 novembre 2022, nous avons établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tels qu'ils résultent de l'état et de ses notes annexes joints au présent rapport.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'émission d'emprunt obligataire qui vous est proposé :

La société MP HOME procédera par conséquent à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de (207 000) euros, par l'émission de DEUX CENT SEPT MILLE (2070) obligations nominatives d'une valeur nominale de CENT euros (100 €) chacune, souscrites par

- Monsieur et Madame GUEVEL : NEUF CENTS (900) Obligations
- la société S.L.V. Solution : MILLE CENT SOIXANTE DIX (1 170) Obligations

Présentant, en outre, les caractéristiques suivantes :

- la période de souscription des obligations se clôturera le 31 décembre 2022
- la durée de l'emprunt obligataire sera de VINGT QUATRE (24) mois ;
- le montant nominal des obligations émises est de 100 €
- la date de jouissance des obligations sera la date de souscription desdites obligations;
- les obligations seront assorties, pendant toute la durée de l'emprunt, d'un taux d'intérêt annuel de DOUZE pour CENT (12 %) par an intégralement capitalisé jusqu'à l'échéance ou son remboursement complet
- les obligations seront amortissables en une échéance à la date d'échéance de l'emprunt;
- la Société pourra procéder au remboursement anticipé total de l'emprunt obligataire à compter du terme de 12 mois après l'émission obligataire, à condition d'informer le souscripteur avec un préavis de QUINZE (15) jours,
- Le délai de souscription sera en revanche clos par anticipation dès lors que le montant des souscriptions recueillies atteindra la totalité du montant de l'emprunt obligataire.

L'état de l'actif et du passif de la société au 30 novembre 2022, a été établi par le Président. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur la conformité de cet actif et de ce passif aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français, et font l'objet, dans les notes annexes qui accompagnent cet état, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission d'obligations est proposée à l'assemblée. Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la conformité, au regard des règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français, de l'état de l'actif et du passif de la société.

A Verrières-en-Anjou, le 2 décembre 2022



SARL FERRE AUDIT ET CONSEILS

Représentée par Pascal FERRE

Commissaire aux apports

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/11/2022 11			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 700		2 700		2 700	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 700		2 700		2 700	
	Stocks et en cours						
Comptes de Régularisation	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	651		651		651	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	651		651		651	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 351		3 351		3 351	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/11/2022	11	31/12/2021	12	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)		1 000			1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport					
	Ecart de réévaluation					
	Réserves					
	Réserve légale					
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves					
	Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		-1 613			-1 613
	Subventions d'investissement					
	Provisions réglementées					
	Total I		-613			-613
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs					
	Avances conditionnées					
	Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques					
	Provisions pour charges					
	Total III					
DETTES (1)	Dettes financières					
	Emprunts obligataires convertibles					
	Autres emprunts obligataires					
	Emprunts auprès d'établissements de crédit					
	Concours bancaires courants					
	Emprunts et dettes financières diverses		4 000			4 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	Dettes d'exploitation					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		-36			-36
	Dettes fiscales et sociales					
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
	Autres dettes					
	Produits constatés d'avance (1)					
	Total IV		3 964			3 964
	Ecart de conversion passif (V)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 351			3 351

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an